

UNE HISTOIRE EN FRANCE

## Bataille pour une cascade

**MIDI-PYRÉNÉES.** Trois ans qu'à Salles-la-Source (Aveyron), l'association Ranimons la cascade livre bataille. Ses adhérents contestent l'exploitation de la chute d'eau emblématique du village par une microcentrale hydroélectrique qui défigure le site. Ils accusent aussi le préfet de ne pas répondre à leurs demandes de documents.

En décembre 2012, le représentant de l'Etat a reconnu dans un arrêté provisoire que le gérant de la société hydroélectrique n'avait pas la maîtrise foncière sur l'ensemble de la conduite qui capte l'eau de la fameuse

cascade. « L'arrêté autorise toujours la poursuite de l'exploitation, dénonce Bernard Gauvain, président de l'association. Or, la préfecture apporte les preuves que la concession est terminée depuis le 31 décembre 2005. L'exploitation est donc illégale et si un accident survenait, c'est l'Etat qui serait responsable. »

Du coup, l'association attaque l'arrêté devant le tribunal administratif de Toulouse (Haute-Garonne) et appelle à un rassemblement ce matin devant la préfecture de Rodez.

JULIE RIMBERT